

RETROUVEZ-NOUS SUR  

RECHERCHER

LES ECHOS BOURSE BILANS GRATUITS ENTREPRENEUR

ABONNEZ-VOUS 

Les Echos

ECONOMIE ET POLITIQUE ▾ **ENTREPRISES ET SECTEURS** ▾ **BOURSE** ▾ **MANAGEMENT** ▾ **LES ECHOS ENTREPRENEUR** ▾ **BILANS GRATUITS** **FINANCES PERSO** ▾ **OPINIONS** ▾ **CULTURE LOISIRS** ▾

Le Crible Sociétés citées Air Défense Auto Transport Energie & Environnement Tech Médias Services Distribution Finance Marchés Consommation Santé Industrie Dernières dépêches Outils et services

TOUS NOS PRODUITS ▾ > Le journal du jour > Abonnez-vous a

ENTREPRISES ET SECTEURS

ENTREPRISES ET SECTEURS > TECH-MÉDIAS > ACTUALITÉS

– A A +      0

 Pour accéder à l'intégralité du contenu Les Echos,

21/05 | 17:12

Cannes couronne le film de Paolo Sorrentino

Le Jury oecuménique a attribué samedi son Prix son film "This Must Be the Place". Une mention spéciale est attribuée à "Le Havre" d'Aki Kaurismäki et à "Et maintenant on va où?" de Nadine Labaki.

Le Jury oecuménique a attribué samedi son Prix à "This Must Be the Place", de l'italien Paolo Sorrentino. Une mention spéciale est attribuée à "Le Havre" d'Aki Kaurismäki et à "Et maintenant on va où?" de Nadine Labaki.

Les films de Paolo Sorrentino et d'Aki Kaurismäki sont en lice pour la Palme d'or du 64e Festival de Cannes.

Le long métrage de Nadine Labaki était présenté dans la Sélection officielle, dans la section non compétitive Un Certain Regard.

Le Jury oecuménique, qui existe depuis 1974, précise qu'il "distingue des oeuvres de qualité artistique qui sont des témoignages sur ce que le cinéma peut nous révéler de la profondeur de l'homme et de son mystère au travers de ses préoccupations, de ses déchirures comme de ses espérances".

Ces prix sont tout à fait distincts du Palmarès officiel du Festival de Cannes qui sera communiqué dimanche soir et ne préjugent en rien de la décision du jury présidé cette année par Robert de Niro.

 REUTERS

EXCLUSIF ABONNÉ  : L'information sectorielle, le Crible, les alertes et les archives...